



## Indice des prix à la consommation des ménages Stabilité des prix en mars 2016, baisse de 0,2 % sur un an

**E**n mars 2016, l'indice des prix à la consommation des ménages en Guyane est stable, malgré une baisse des prix de l'énergie (-0,8 %). Par rapport à mars 2015, les prix à la consommation reculent de 0,2 %.

Cynthia DUCHEL

**Avertissement** : Les indices des prix à la consommation (IPC) sont désormais publiés en base 2015 (*méthodologie*)

Les prix de l'alimentation baissent de 0,2 % (+ 1,3 % sur un an), en dépit d'une hausse des prix des produits frais de 0,6 % (+ 6,7 % sur un an). Les prix des poissons frais et ceux des légumes frais augmentent respectivement de 1,0 % et 1,1 %. À l'inverse, les prix des fruits frais diminuent (-0,3 %). Hors produits frais, les prix de l'alimentation régressent de 0,2 %, sous l'effet notamment du recul des prix du veau (-10,0 %) et du bœuf à rôti (-3,6 %). Ces baisses compensent totalement la hausse des prix de 4,8 % des fromages à pâte molle.

Les prix des produits manufacturés augmentent modérément de 0,2 %. Les prix de « l'habillement et chaussures » progressent de 0,5 % (-0,9 % sur un an) après l'effet des soldes (du 6 janvier au 16 février). Les prix des autres produits manufacturés haussent de 0,2 % (-0,2 % sur un an). Parallèlement, les prix des produits de santé sont quasi stables (+0,1 %). Par rapport à mars 2015, les prix des produits manufacturés diminuent de 0,6 %.

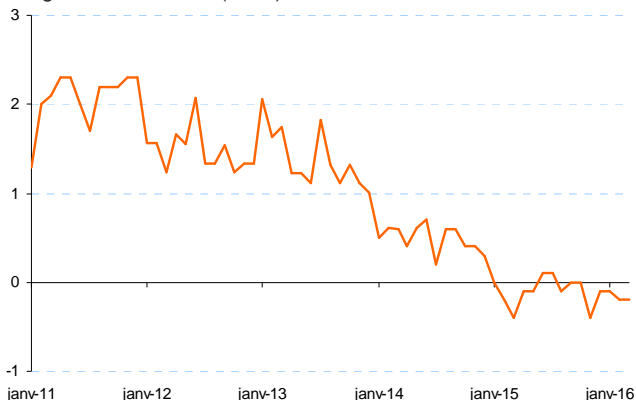
Les prix de l'énergie reculent de 0,8 % sous l'effet de la baisse des prix des produits pétroliers (-1,1 % ; -11,4 % sur un an). La baisse des prix du supercarburant (-4,8 %) n'est que partiellement compensée par la hausse des prix du gazole (+1,8 %) et de la bouteille de gaz (+2,5 %). Par rapport à mars 2015, les prix de l'énergie diminuent fortement (-6,1 %).

Les prix des services sont quasi stables ce mois-ci (-0,1 % ; +0,2 % sur un an), malgré une forte baisse des prix des

services de transports (-5,6 %) principalement due au recul des prix des billets d'avion (-5,9 %). Par ailleurs, les prix des services de santé augmentent de 0,2 %, avec la hausse des prix des services dentaires (+0,9 %). Parallèlement, les prix des autres services progressent de 0,7 %. Ainsi, au cours du mois de mars, sont en hausse les prix des services de restauration (+0,6 %), d'assurances (+1,9 %) et de location de véhicules privés (+3,2 %).

### 1 Indice des prix à la consommation en Guyane

En glissement annuel (en %)



Lecture: en janvier 2016, l'indice des prix (ensemble) baisse de 0,1 % par rapport à janvier 2015.

Source : Insee, indice des prix à la consommation - Dirag 2016.

## 2 Indice des prix à la consommation en Guyane - Mars 2016

Indice des prix à la consommation (Indice de base 100 en 2015)

Regroupements	Pondérations 2015	Indice pour le mois de					Variation (%) au cours		
		mars 2015	déc. 2015	janv. 2016	fév. 2016	mars 2016	du dernier mois	des 3 derniers mois	des 12 derniers mois
<b>Ensemble</b>	<b>10000</b>	<b>99,6</b>	<b>100,1</b>	<b>99,7</b>	<b>99,4</b>	<b>99,4</b>	<b>0</b>	<b>-0,7</b>	<b>-0,2</b>
<b>Alimentation</b>	<b>1594</b>	<b>99,4</b>	<b>100,8</b>	<b>100,4</b>	<b>100,8</b>	<b>100,6</b>	<b>-0,2</b>	<b>-0,2</b>	<b>1,3</b>
Produits frais	162	97,6	103,2	101	103,6	104,2	0,6	1	6,7
Alimentation hors produits frais	1432	99,7	100,3	100,1	100,3	100	-0,2	-0,3	0,3
<b>Tabac</b>	<b>161</b>	<b>100,4</b>	<b>99,5</b>	<b>99,5</b>	<b>99,5</b>	<b>99,5</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>-0,9</b>
<b>Produits manufacturés</b>	<b>2921</b>	<b>100,3</b>	<b>99,9</b>	<b>99,7</b>	<b>99,4</b>	<b>99,7</b>	<b>0,2</b>	<b>-0,3</b>	<b>-0,6</b>
Habillement et chaussures	663	100,9	99,9	100,1	99,5	99,9	0,5	0	-0,9
Produits de santé	416	101,6	98,9	98,7	98,3	98,4	0,1	-0,5	-3,2
Autres produits manufacturés	1842	99,9	100,1	99,7	99,6	99,8	0,2	-0,3	-0,2
<b>Énergie</b>	<b>787</b>	<b>99,1</b>	<b>95,6</b>	<b>96,7</b>	<b>93,8</b>	<b>93,1</b>	<b>-0,8</b>	<b>-2,6</b>	<b>-6,1</b>
dont Produits pétroliers	570	99,3	92,1	92,8	89	88	-1,1	-4,5	-11,4
<b>Services</b>	<b>4537</b>	<b>99,4</b>	<b>100,5</b>	<b>99,6</b>	<b>99,6</b>	<b>99,6</b>	<b>-0,1</b>	<b>-0,9</b>	<b>0,2</b>
Loyers et services rattachés	1235	99,7	100,2	100,2	100,2	99,9	-0,3	-0,3	0,2
Service de santé	563	100,2	100,1	99,4	100,2	100,4	0,2	0,3	0,2
Service de transports	304	97,6	100,8	87,5	87,3	82,4	-5,6	-18,3	-15,6
Services de communications	387	99	100,4	100,6	100,6	100,6	0	0,2	1,7
Autres services	2048	99,5	100,8	101	100,9	101,6	0,7	0,7	2,1
Alimentation et tabac	1755	99,4	100,8	100,4	100,8	100,6	-0,1	-0,1	1,2
Produits manufacturés et énergie	3708	100,1	99,1	99,2	98,3	98,3	0	-0,8	-1,8
Manufacturés hors habillement et chaussures	2258	100,1	99,9	99,6	99,4	99,6	0,2	-0,3	-0,5
<b>Ensemble hors produits frais</b>	<b>9844</b>	<b>99,7</b>	<b>100</b>	<b>99,6</b>	<b>99,3</b>	<b>99,2</b>	<b>-0,1</b>	<b>-0,7</b>	<b>-0,5</b>
<b>Ensemble hors énergie</b>	<b>9213</b>	<b>99,6</b>	<b>100,4</b>	<b>99,9</b>	<b>99,9</b>	<b>99,9</b>	<b>0</b>	<b>-0,5</b>	<b>0,2</b>
<b>Ensemble hors tabac</b>	<b>9839</b>	<b>99,6</b>	<b>100,1</b>	<b>99,7</b>	<b>99,4</b>	<b>99,3</b>	<b>0</b>	<b>-0,7</b>	<b>-0,3</b>

Source : Insee, indice des prix à la consommation – Dirag 2016.

## 3 Indice des prix des départements d'outre-mer et de métropole

Mars 2016

Regroupements	Variation (%) des douze derniers mois				
	Guadeloupe	Guyane	Martinique	Réunion	France
<b>Ensemble</b>	<b>-0,4</b>	<b>-0,2</b>	<b>-0,4</b>	<b>0,2</b>	<b>-0,2</b>
<b>Alimentation</b>	<b>1,3</b>	<b>1,3</b>	<b>2,3</b>	<b>0,6</b>	<b>0,4</b>
Produits frais	4,6	6,7	10,3	-2,2	1,6
Alimentation hors produits frais	0,3	0,3	0,7	1,5	0,2
<b>Tabac</b>	<b>1,1</b>	<b>-0,9</b>	<b>0,8</b>	<b>0,1</b>	<b>0,0</b>
<b>Produits manufacturés</b>	<b>-0,9</b>	<b>-0,6</b>	<b>-1,1</b>	<b>-0,3</b>	<b>-0,2</b>
Habillement et chaussures	-1,2	-0,9	-3,3	-2,7	0,2
Produits de santé	-3,0	-3,2	-3,4	-1,4	-3,2
Autres produits manufacturés	-0,5	-0,2	-0,1	0,1	0,4
<b>Énergie</b>	<b>-8,4</b>	<b>-6,1</b>	<b>-8,3</b>	<b>-8,6</b>	<b>-6,9</b>
dont Produits pétroliers	-12,5	-11,4	-12,7	-13,2	-13,2
<b>Services</b>	<b>0,8</b>	<b>0,2</b>	<b>0,5</b>	<b>1,8</b>	<b>0,9</b>
Loyers et services rattachés	0,3	0,2	0,0	1,8	0,5
Service de santé	0,4	0,2	1,6	0,1	0,4
Service de transport	-3,2	-15,6	-7,7	0,8	-1,4
Services de communications	1,3	1,7	1,5	0,7	0,8
Autres services	1,0	1,7	1,5	2	1,3
Alimentation et tabac	1,3	1,2	2,3	0,5	0,4
Produits manufacturés et énergie	-2,5	-1,8	-2,7	-1,9	-1,8
Manufacturés hors habillement et chaussure	-0,8	-0,5	-0,4	0,1	-0,3
<b>Ensemble hors produits frais</b>	<b>-0,6</b>	<b>-0,5</b>	<b>-0,7</b>	<b>0,5</b>	<b>-0,2</b>
<b>Ensemble hors énergie</b>	<b>0,4</b>	<b>0,2</b>	<b>0,3</b>	<b>0,8</b>	<b>0,5</b>
<b>Ensemble hors tabac</b>	<b>-0,4</b>	<b>-0,3</b>	<b>-0,4</b>	<b>0,2</b>	<b>-0,2</b>

Source : Insee, indice des prix à la consommation – Dirag 2016.

## Méthodologie

L'indice des prix à la consommation (IPC) est désormais publié en base 2015

Jusqu'en décembre 2015, l'IPC était publié en base 100 par rapport à 1998. A partir de février 2016, l'année de référence sera 2015 : la moyenne des indices des prix pour l'année 2015 vaudra 100. L'IPC a régulièrement changé de base : l'indice base 2015 est ainsi la huitième génération d'indice.

Un changement de base comprend des opérations simples, de nature purement calculatoire. Le niveau de l'indice, qui est modifié avec le changement de l'année de référence, importe peu : c'est l'évolution de l'indice que l'on souhaite mesurer, et cette évolution n'est pas affectée par l'année de référence dans le cas d'un indice chaîné comme l'IPC.

Le changement de base 2015 a également permis d'intégrer un nombre important d'améliorations, rendues nécessaires étant donné le temps écoulé depuis le précédent changement de base.

La série agrégée « transport-communications » par exemple, a été dissociée entre les « services de transport » d'une part et les « services de communication » d'autre part, compte tenu du poids grandissant de ces derniers. Des informations complémentaires concernant ce changement sont disponibles sur la [page web de cet indicateur](#).

Les pondérations de l'IPC sont entièrement mises à jour

C'est en particulier le cas pour les indices des prix des DOM, qui intègrent désormais la dernière enquête budget des familles de 2011. Ce changement de pondérations ne change pas les tendances, mais peut les amplifier.

Le calcul de l'indice a été amélioré

Les changements de base sont aussi l'occasion de mettre en œuvre des évolutions méthodologiques importantes. Ainsi, pour les produits frais, la méthodologie d'agrégation de l'indice a été modifiée : les produits frais seront traités comme les autres variétés et leurs prix de base seront mis à jour chaque année.

## Définitions

Qu'est-ce que l'indice des prix à la consommation ?

L'indice des prix à la consommation est l'instrument de mesure de l'inflation. Il permet d'estimer, entre deux périodes données, la variation du niveau général des prix des biens et des services proposés aux consommateurs sur le territoire. C'est une mesure synthétique des évolutions de prix à qualité constante. La quasi-totalité des biens et des services marchands proposés aux consommateurs font partie du champ de l'indice.

À quoi sert-il ?

Il permet de revaloriser les pensions alimentaires, les loyers d'habitation, les rentes viagères, et d'indexer le Smic et les retraites, ainsi que le taux du livret A ou d'autres produits financiers. Il permet de suivre mois par mois l'évolution des prix et donc d'apprécier les tendances inflationnistes.

## Pour en savoir plus :

- Pour comprendre... le pouvoir d'achat et l'indice des prix  
[http://www.insee.fr/fr/publications-et-services/insee-bref/pdf/inseeenbref-ipc\\_pa.pdf](http://www.insee.fr/fr/publications-et-services/insee-bref/pdf/inseeenbref-ipc_pa.pdf)
- En Guyane, entre 1998 et 2013, les prix ont évolué en moyenne au même rythme que ceux de la métropole. Insee, Antian'échos, n° 50 Juin 2014.  
[http://www.insee.fr/fr/insee\\_regions/quyane/themes/antiane\\_echos/aechos50/aechos50\\_gy.pdf](http://www.insee.fr/fr/insee_regions/quyane/themes/antiane_echos/aechos50/aechos50_gy.pdf)



Insee  
Mesurer pour comprendre

Service territorial de Cayenne  
23 ter Avenue Pasteur  
CS 36017  
97306 Cayenne Cedex

Directeur de la publication :  
Didier BLAIZEAU

Rédacteur en chef :  
Béatrice CÉLESTE

Mise en page :  
Blandine GRILLOT

ISSN : 2416-8254  
© Insee 2016